

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
de

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~
de

UNITÉ
Brigade de

P.V. N° 171 / 1980

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE F. P. T.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

80306520

27-04-80

- Observation d'un objet non identifié.

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
-1-	- Procès-verbal d'ensemble.
-2-	- Croquis de l'Etat des lieux.
-3-	- Planche photographique.

CODE

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
<input checked="" type="checkbox"/>	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
<input checked="" type="checkbox"/>	1	M. le Préfet de la à
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Général Commandant la ème Région Aérienne à
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignement - Section Opérations.
<input type="checkbox"/>	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Code Groupement LE 30/06/1980.

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :

Le Colonel
Commandant la Légion de
Gendarmerie de
DATE, SIGNATURE, CAC. **07 JUIL. 1980**

Le Lieutenant-Colonel
E, Commandant par
interim la Légion de
Gendarmerie de

2
1

COMPAGNIE _____

DE _____

UNITÉ

Brigade de _____

CODE UNITÉ 04948

PROCÈS-VERBAL N° / 197

171 / 1980

DE _____

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE 01

N° FEUILLET 01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Observation d'un objet non identifié.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) C _____, R _____, Gendarme,

& F _____, J _____, -P _____, Gendarme,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR six Mai mil neuf cent quatre-vingt, en service à _____, le nommé _____, domicilié à _____, nous signale, que le Samedi 27 Avril 1980, par une nuit claire, il a été témoin d'un phénomène inexplicable, alors qu'il regagnait son domicile, _____ à _____ et qu'il s'appropriait à ouvrir la porte d'entrée donnant accès à la maison familiale.

Il nous précise que, ne voulant pas être le seul témoin oculaire et auditif de ce fait inhabituel, il a pénétré dans sa maison et est allé réveiller sa mère B _____ C _____ épouse F _____ et son petit frère V _____ âgé de _____ ans, qui, de ce fait, ont pu eux aussi observer le phénomène.

Davant ces faits, nous nous rendons au domicile de la famille F _____ à _____ et procédons à l'audition des témoins.

Le 6 Mai à 09 heures 30', entendons :-----

IDENTITE : F _____, F _____, T _____, ans, né le _____, y demeurant, place de _____, fils de F _____ et de B _____, C _____, nationalité française, qui nous déclare :--

DECLARATION : " Le Samedi 27 Avril 1980, je regagnais mon domicile vers 00H30'." " Je réside chez mes parents, place de _____ à _____)..... " " Je me trouvais sur le pas de la porte, façade EST de la demeure familiale et je m'appropriais à pénétrer à l'intérieur..... " " Soudain, j'ai perçu un bruit qui m'a semblé être une voiture roulant au point mort, sur la _____ . Cette dernière est goudronnée. Le bruit émis était semblable à celui d'une voiture roulant à faible allure sur du gravier. Je me suis retourné, pour voir ce dont il s'agissait, et j'ai eu la surprise d'apercevoir une boule de couleur orange et de la grosseur d'un ballon de foot-ball, qui se dirigeait vers moi, sens EST-OUEST. Cette boule qui semblait rouler s'est arrêtée d'avancer, lorsqu'elle s'est trouvée à une distance d'environ 5 mètres de la maison que j'habite..... " " A ce moment précis, je suis rentré rapidement chez moi, j'ai réveillé ma mère C _____ et mon petit frère Vincent. Nous sommes revenus tous les trois sur le pas de la porte et nous avons pu observer à nouveau cette boule qui brillait et qui n'avait pas bougé de place. Au bout de quelques instants, sur l'insistance pressante de ma mère qui n'était pas rassurée, nous sommes rentrés à la maison et nous sommes allés nous coucher..... " " Le lendemain je me suis précipité devant la maison, et je n'ai trouvé aucune trace suspecte, pouvant provenir de ce phénomène que je ne m'explique pas..... " "...../.....

INDICATEUR DE DESTINATAIRE

2 Procureur de la République à _____

1 Général Commandant la Région Aérienne

1 Ministre des Armées, Direction Gendarmerie et Justice Militaire, Bureau Emploi-Rens.

1 Section Opérations.

1 Archives.

25 MAI 1980

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ Le Gendarme B. Cdt. Int. La Brigade

SIGNATURE(S)

P.V. n° 171, deuxième feuillet.

S.I. : La boule avançait à très faible allure, environ
 4 ou 5 Km/h, tout en faisant le bruit d'une voiture rou-
 lant sur du gravier. Un bruit tout de même silencieux .
 S.I. : L'objet semblait bien avoir la forme d'un ballon de
 Foot-ball et sa dimension. Il était de couleur orange.
 De cette couleur un éclat métallique semblait s'échapper
 comme si la lune reflétait sur du métal. L'objet brillait
 donc exceptionnellement.....
 S.I. : L'objet n'a jamais changé de forme, ni de couleur.
 S.I. : Cette nuit là le temps était clair, et il y avait
 un peu de vent.....
 C'est tout ce que je peux vous dire à propos de ce phénomè-
 ne. J'ignore si d'autres personnes, autres que ma mère et
 mon frère, ont aperçu le phénomène.....
 Je tiens à rajouter que lorsque l'objet s'est arrêté il
 a cessé d'émettre ce bruit silencieux de roulement.....
 Le 06 Mai 1980 à 10 heures 30'.
 Lecture faite, persiste et signe.....
 (La personne entendue a signé au carnet de déclarations).

Poursuivant notre enquête, le même jour, nous procédons à
 l'audition de B C épouse F, mère du jeu-
 ne V et de P -T, deuxième témoin.

IDENTITE : B C, épouse F, ans, née
 le y
 demeurant, place de sans profession,
 fille de Feu C I et de B M
 D, nationalité Française, qui nous déclare

DECLARATION : " Le Samedi 27 Avril 1980, vers 00H30', j'ai
 été réveillée par mon fils P -T, âgé de ans,
 pour aller me rendre compte d'un phénomène inexplicable
 m'a t'il dit, qui se produisait devant la porte d'entrée de
 la maison, sur la Mon plus petit fils
 V, nous a lui aussi accompagné, pour venir voir cet
 objet non identifié.....
 L'objet que j'ai aperçu avait la forme et la grosseur d'un
 ballon de foot-ball, de couleur orange, émettant des éclats
 de métal argenté, d'une brillance exceptionnelle.....
 On aurait dit que la lune lançait ses éclats sur cet
 objet. Ce dernier se trouvait à environ 5 à 6 mètres de nou
 immobile et silencieux. Nous l'avons observé pendant 2 à 3
 minutes, puis par peur, nous sommes rentrés chez nous et
 nous nous sommes couchés.....
 S.I. : Cette nuit le temps était clair, le ciel étoilé, avec
 un petit peu de vent.....
 S.I. : J'ignore comment cet objet a disparu par la suite.
 Le lendemain matin aucune trace n'a été trouvée sur le sol.
 S.I. : Je pense qu'il n'y a que mon fils P -T
 mon fils V, et moi-même, qui avons été témoin de ce
 fait.....
 C'est tout ce que je peux vous dire concernant ce phénomène
 inexplicable.....
 A, le 6 Mai 1980 à 11 heures 15'.
 Lecture faite persiste et signe.
 (La personne entendue a signé au carnet de déclarations).

Poursuivant notre enquête, nous avons essayé de découvrir
 d'éventuels témoins à cette affaire, parmi les habitants de
 la place de et Aucune personne ne s'est
 manifestée.

Nos recherches sur la place de et aux abords de
 la maison familiale F, n'ont amenées la découvert d'aucune
 trace ou indice. Rien ne subsiste de l'apparition de ce phéno-
 mène.

Un croquis de l'état des lieux a été établi pour situer la direction de marche de l'engin, et le situer par rapport à la place de . (Cf. pièce n°2)

Nous avons procédé à la prise de vue photographique de la de et de la maison familiale P . (Cf. pièce n°3).

Le Maire de la commune de A n'a pas été témoin du phénomène, mais nous a dit verbalement être rentré tard cette nuit là, et que le temps était beau, c'est à dire, nuit claire, avec un léger petit vent.

Le jeune V F , âgé de ans, n'a pas été entendu en raison de son jeune âge, mais a confirmé verbalement les dires de son frère et de sa mère.

N'ayant à ce jour recueilli, aucun autre renseignement susceptible de compléter notre enquête, nous clôturons le présent procès-verbal en l'état.

Fait et clos à Le 29 Juin 1980.

Le Gendarme C

Le Gendarme P



CLICHE N° 1

- Vue de

CLICHE N° 2

Vue de la maison familiale
F. et de son escalier,
d'où l'observation a été
effectuée.

